

LÉON GOSSELIN,
Propriétaire.

H. LEBLANC DE MARCONNAY,
Editeur en Chef.

LE POPULAIRE,

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

MONTREAL, VENDREDI, 17 NOVEMBRE, 1837.

EPHMERIDES DE NOVEMBRE.

16 novembre, 1780.—A 29 ans, le poète Gilbert meurt indigent et fou à l'Hôtel-Dieu de Paris.
17 novembre, 1307.—Serment des trois Suisses Werner, Arnold et Stauffer, pour affranchir leur patrie du joug des Allemands.

POÉSIE CANADIENNE.

SUR PAPINEAU.

Le grand Napoléon, qui fit tant de conquêtes,
Ignorait le grand art de faire des retraites.
Papineau, qui déjà s'estime son égal,
Vient de le surpasser dans l'art du général :
Pendant que ses soldats, tout bouillants de courage
Portaient dans la cité la mort et le carnage,
Il chercha son salut dans un obscur caveau
Et conserva leur chef sous un large tonneau.

LITTÉRATURE CANADIENNE.

L'INFLUENCE D'UN LIVRE.

(Suite et fin.)

Mr. DE GASPE me fait une singulière réponse au reproche d'incohérence, formellement énoncé dans la critique. A ce sujet, je prendrai occasion de lui dire que j'ai lu et relu les chapitres en question, et que la liaison qui existe entre eux, m'a paru d'une si petite conséquence, embarrassée qu'elle est de détails qui, (sauf leur réalité,) n'ont rien que de minutieux, qu'elle doit être regardée, plutôt comme une fiction de liaison, que comme une liaison même. En effet, je le demande à tout homme sensé, si la longueur des circonstances détaillées depuis le 3^{me} jusqu'au 6^{me} chapitre, inclusivement, en partie au sujet d'un criminel sur la tête duquel plane, en sifflant, le glaive de la justice, n'est pas plutôt propre à détourner l'attention du lecteur de l'objet principal qu'il doit avoir en vue, qu'à la rappeler sans cesse vers ce même objet.

Même observation sur la chandelle magique et la main de gloire, que celle ci-dessus, relative à la poule-noire.

N'en déplaise à l'auteur, je n'ai jamais dit que les écrits français des Racine, des Corneille et autres célèbres écrivains, excluaient les citations en langue anglaise. J'ai seulement fait cette remarque générale, que la langue de ces génies n'avait, ce me semble, aucun besoin des secours de l'étranger, pour lui prêter des trésors qu'elle était en état de prodiguer elle-même ; et, j'y ajouterai cette autre, que les citations anglaises de l'auteur, loin d'être commandées par la nature de l'ouvrage qui est entièrement Canadien, le dépouillent, en quelque sorte, de ce caractère d'indépendance, où tout écrivain qui embouche la trompette nationale, doit nécessairement se contenir.

Je parle d'une chose à l'auteur ; et l'auteur me fait répondre sur une autre. Je ne trouve point invraisemblable, la présence du bon curé, lors de la visite de l'Etranger chez Lalulipe, ni son intervention dans la situation critique où dut se trouver Rome, dans cette soirée du bal ; mais seulement son arrivée à la maison, au sortir d'un songe qui, contre toute nature, avait décidé son départ subit, au milieu de l'horreur des ténèbres. Quant à trouver extraordinaire de voir entrer Satan dans une salle de bal, de préférence à un respectable prêtre, cela n'est toujours pas si extraordinaire, puisque, d'après le récit même de la légende, l'un n'empêche pas l'autre, et que l'ange des ténèbres remplit une tâche bien plus considérable que celle du bon curé.

L'auteur prétend que je traite de fable, la présence d'Amand, à la visite du corps de Guillemet ; je me contenterai, pour lui prouver le contraire, de lui citer mes propres paroles : « Si l'Alchimiste se trouve au lieu où Lepage, contemple sa victime encore toute fumante dans son sang, c'est bien un pur effet du hasard. » Maintenant, je demanderai à l'auteur, si tout ce qui est fortuit est fabuleux ? Mais poursuivons ; peut-être serait-il allé puiser le motif de ce reproche dans le peu de mots qui suivent : *Juste la continuation de son histoire, (l'Alchimiste,) me paraît être une vraie fable.* Mais, ce n'est plus là, du tout, l'état de la question. Je ne traite pas de fable, (ou de mensonge, car il faut s'entendre,) un événement qui, comme celui ci-dessus mentionné, pourrait bien être arrivé ; mais seulement, l'ensemble général de l'histoire d'Amand ; et encore de fable, par rapport à la texture du roman entier. La chose, en elle-même, peut être vraie, quoique, d'ailleurs, elle mente grossièrement à la vraisemblance et au style, dans lequel un ouvrage a été dicté. Qu'y a-t-il, en effet, de plus irréconciliable à l'esprit, que de voir un homme absorbé dans les recherches de la plus profonde Alchimie, laisser là ses occupations les plus sérieuses, pour voler au lieu où quelques rumeurs ont à peine promulgué, qu'il y a un homicide ; et de le voir hâter, pour ainsi dire, par son impatience à s'y transporter, le coup fatal que la hache du bourreau va abaisser sur la tête coupable de l'infortuné Lepage ?

L'auteur soutient que ces vers :

« On taille, sans pitié, dans les corps palpitans
Comme en des robes de momies. »

peuvent aussi s'appliquer bien à une dissection, qu'à un massacre. Je ne suis pas de son avis, et j'en viens aux preuves. Cette expression, *on taille sans pitié*, suffit pour me faire atteindre le but auquel j'aspire ; elle renferme en soi quelque chose qui a rapport, non à un cadavre, mais à un corps vivant. On n'a point de pitié pour ce qui ne respire plus, et surtout pour un malfaiteur, pour un homme dont les malheurs ne peuvent venir que de sa propre source ; au contraire, on n'en

conçoit que de l'horreur. Maintenant, dans un massacre, on taille, on coupe, on tue, on assassine ; ou l'on ménage et l'on épargne à proportion de la grandeur d'âme et des sentiments de compassion de celui, entre les mains duquel est placé le sort de l'innocente victime. On sépare le fils de la mère ; on enlève inhumainement l'époux à l'épouse. On ravit à une sœur, un frère chéri, ou on le lui rend, selon que l'âme du vainqueur lui dicte ou non, la clémence et la bienveillance. Il est cependant merveilleux qu'en analysant la question, ces *riens* sur lesquels je chicanais, selon l'auteur, soient parvenus à démontrer avec combien peu de mesure il a ajusté, eu cette occasion, son compas de raisonnement.

« La mère Nollat, ai-je dit, est un personnage vraiment fantastique pour le Canada, » en ce que les magiciennes de son espèce n'y sont pas communes, et l'expérience vient à l'appui de cette assertion. Je ne conteste pourtant pas son existence, quoiqu'en dise l'auteur.

Il pourrait se faire que la chanson du bon curé ne fût pas trop relevée pour la petite Lise ; mais, jusqu'à ce que j'en aie rencontré, chez nos paysans, des preuves authentiques, je demeurerai ferme dans mon opinion, et je n'irai pas, par une seconde faute de logique, (celle de la conclusion du particulier au général,) ajouter à la première qui pêche évidemment, contre le degré de connaissances que doit avoir tout ami de son pays, sur les croyances qu'y nourrissent les habitants.

J'ai suivi les bienveillants conseils de l'auteur. J'ai relu l'Homme de Labrador, (quoique je fusse certain de l'avoir bien lu la première fois,) et le bon sens soutiendra, d'accord avec moi, qu'il doit nécessairement entrer quelques sentiments de frayeur dans l'âme d'un homme qui s'élève à la nouvelle qu'on va se débarrasser de lui. Et cependant, d'après la description du caractère de Rodrigue Cœur de Fer, on ne devait nullement s'attendre à aucune manifestation de crainte de sa part, puisqu'il allait jusqu'à braver tous les démons de l'Enfer, et qu'il eût dû, pour soutenir sa réputation de bravoure, parmi ses camarades, leur faire voir au moins qu'il bravait de la même manière, le danger dont on le menaçait. L'auteur ajoute que ce ne sont pas des contes, mais des croyances populaires, qu'il me raconte. Ainsi, selon lui, tout ce qui est croyance, (et croyance aux revenants et autres folies du genre de celle relative à Rodrigue,) tout ce qui est nécromancie, tout ce qui est superstition, chez un peuple, est vérité, est réalité. Admirable raisonnement !

La réponse à la critique sur le chapitre XII, est si faible que je devrais, ce semble, la passer sous silence. L'auteur se réduit à soutenir, (contre mon assertion, prétend-il,) que la généralité des classes instruites et policées de la jeunesse Canadienne ne comprennent pas l'anglais. Je n'ai jamais soutenu une semblable thèse. Que l'auteur m'entende, et il verra que l'interprétation qu'il a faite de la critique, en plusieurs endroits, est susceptible de grands changements, d'après les idées que j'ai moi-même énoncées. L'hypothèse qui a rapport à la question ci-dessus mentionnée, (question dont la décision est encore un problème,) est donc fautive eu égard à ce que j'ai avancé ; le voici :

J'ai dit que le style de l'entretien de St. Cérant et de Dimitry, (comme personnages Canadiens, cela s'entend,) n'était pas applicable à la généralité des classes instruites et policées de la jeunesse Canadienne. En effet, est-ce l'habitude parmi nos jeunes gens bien-nés, de tenir ces conversations moitié-françaises et moitié-anglaises ; je parle de ceux de nos jeunes gens qui ont reçu une éducation, où la politesse et la décence n'entrent pas, pour moins que l'étude des lettres ? Que me font ici les plaintes de l'auteur et l'expression de sa plus vive sympathie, sur le malheur où se trouveraient la pluralité de nos jeunes gens, dans la supposition qu'ils ne possèderaient pas tous la langue sublime et énergique, la langue anglaise ! Rien que ce soit ; puisque la langue des LA MENNAIS, des LAMARTINE, des BARTHELEMY, des CHENIER, (car, j'allais oublier qu'il faut du moderne avec les modernes,) sera toujours la langue de ces grands hommes, qui l'ont honorée de leurs précieuses découvertes, et décorée de leurs noms mémorables.

Quoiqu'en dise l'auteur, je ne trouve pas si singulier qu'AMAND cherche à se débarrasser de sa fille, que je ne trouve étrange qu'il le fasse dans les circonstances où il se trouve, à l'égard de son futur beau-fils. La société, il est vrai, fournit des exemples de l'existence d'êtres de la trempe d'Amand ; mais il est encore une consolation pour celui qui en fait l'étude, c'est que ce ne sont pas les classes du corps social, les mieux élevées, qui en agissent, ou qui doivent moralement, en agir de la sorte.

Je me flatte, Mr. l'ÉDITEUR, d'avoir mis tout en mon pouvoir pour satisfaire l'auteur, (soin, dont il n'a peut-être pas lieu de se féliciter à mon égard.) C'est au public à juger qui des deux a tort, et sur quel côté doit pencher la victoire.

Veuillez agréer, Mr. l'ÉDITEUR, l'expression de l'estime et de l'entière considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, votre, &c. &c.

PIERRE-ANDRÉ.

Montréal, 1 Novembre, 1837.

LITTÉRATURE.

ACHMET-BEY.

En 1776, le beylick de Constantine était gouverné par Achmet-Bey, atel du bey actuel. C'était un Coulboughi, c'est-à-dire le sang turc mêlé au sang arabe.

Mohammed, son fils, ne s'éleva qu'au rang de kalkan, ou lieutenant du bey ; il épousa la fille de Daoudy-ben-Gannah, chef d'une des plus puissantes tribus de Sahara, et c'est de ce mariage qu'est né Achmet-et-Hadji, bey actuel de Constantine.

Son père Mohammed était un homme cruel et cupide. Comme kalifah, il était chargé de lever des impôts et de sévir contre les récalcitrants. L'énormité de ses exactions et de ses crimes excita des plaintes si universelles qu'elles parvinrent à Alger ; et le dey Ali Coggia, si connu lui-même par sa cruauté, donna l'ordre d'exterminer non-seulement le kalifah, mais toute sa famille, comme on exterminait une race d'animaux malfaisants.

Le kalifah fut étranglé. Achmet, son fils, était un enfant ; sa mère, pour le soustraire au même sort le prit dans ses bras et se sauva seule avec lui dans le sahara, sous les tentes noires de Daoudy-ben-Gannah, abandonnant les grandes richesses que son mari avait accumulées.

C'est au sein du désert où s'écoula sa première jeunesse, que Achmet développa ces mœurs atroces dont il a reçu le germe en naissant.

L'influence de son oncle maternel auprès de Hassan, bey de Constantine, parvint peu à peu à faire rentrer Achmet, devenu un jeune homme, dans la faveur de son chef. En 1818, il fut rappelé, et quelque temps après nommé kalifah du bey, qui lui rendit la plus grande partie de sa fortune patrimoniale.

Achmet développa, dans l'exercice de ses fonctions, la rapacité et la violence de caractère qui avaient été si fatales à son père. Le bey adressa ses griefs au dey, il demanda sa tête ; mais Achmet avait trouvé le moyen de se concilier la protection des hommes les plus influents de la régence ; on se borna à lui donner l'ordre de faire le pèlerinage de la Mecque.

En 1826, il était de retour à Alger. Après avoir essuyé une nouvelle disgrâce qui le fit exiler à Medeah, il revint bientôt en faveur, et les amis qu'il avait su se ménager par d'adroites prodigalités, le firent élever l'année suivante aux fonctions de bey de Constantine, en remplacement d'Ibrahim-Bey, qui fut destitué et dont la tête courut de grands dangers.

La fougue toute sauvage de ses passions ne connut plus de bornes dans ce poste élevé : sa violence, ses exactions, firent éclater les plaintes de presque tous les cheiks, et en 1830 sa perte était résolue. Le dey avait remis l'exécution de la sentence à l'époque prochaine où les beys étaient obligés de venir en personne apporter leurs tributs.

L'expédition française le sauva.

Environ deux mois avant le départ de l'armée et de la flotte de Toulon, M. de Lesseps, consul de France à Tunis, avait reçu du gouvernement, l'ordre d'ouvrir des négociations avec Achmet-Bey ; il devait lui faire entrevoir les dangers qui l'attendaient à Alger, et s'efforcer de l'attacher à nos intérêts par la perspective d'une sorte d'indépendance sous notre suzeraineté. MM. Daubignose et Girardin, qui furent envoyés à Tunis au mois d'avril, avaient mission de seconder ces tentatives : elles furent sans résultat. Achmet repoussa nos avances, et lorsque ces deux agents furent de retour à Toulon, dans les premiers jours de mai, le compte qu'ils rendirent des dispositions du bey, contribua à hâter le départ de l'expédition.

On espérait qu'elle pourrait exécuter son attaque avant l'arrivée des troupes de Constantine ; mais Achmet partit vers la fin de mai, et il arriva avec son contingent autour d'Alger ; il montra beaucoup de courage : tous les militaires qui ont assisté à la bataille de Statoueli et aux combats qui se livrèrent jusqu'à la capitulation, se rappellent ce chef brillant par l'éclat de ses armes, la magnificence de son costume et la beauté de ses chevaux. Sa tente, qui tomba en notre pouvoir, était d'une grande richesse.

Pendant l'attaque du fort l'Empereur, les troupes du bey de Constantine avaient pris position dans la plaine de la Hamma, et sur les crêtes des collines qui, depuis Mostapha, bordent la rade d'Alger. Achmet lui-même avait établi son quartier-général à Hussein-Dey, belle maison de plaisance du dey sur le bord de la mer.

La capitulation d'Alger, qui suivit immédiatement la prise du fort l'Empereur, jeta la plus grande terreur parmi les habitants de la ville ; ils se hâtèrent d'emporter avec eux leurs richesses, et de fuir dans toutes les directions encore ouvertes : les uns, dans des embarcations, suivirent la côte, les autres sortirent en foule par le faubourg Bab-Azoun, qui conduisait vers Achmet. Le gendre du dey, l'aga Ibrahim, qui avait commandé momentanément l'armée à Statoueli et à Sidi-Kalef, ne voulant point partager le sort de son beau-père, fut des premiers à venir chercher un refuge près d'Achmet, avec toute sa fortune portative ; il fut suivi d'un nombre immense d'habitants appartenant presque tous aux classes opulentes, et en outre d'environ quinze cents hommes de la milice turque. Cette émigration ne fut arrêtée que par le feu de l'artillerie du fort l'Empereur, que le général Labite fit tourner sur le fort Bab-Azoun, situé entre la mer et l'unique chemin qui conduit vers la Hamma. Les boulets qui plongeaient sur ce fort, et qui venaient s'égarer sur la route, arrêtaient seuls les fuyards.

Suivi de ce riche et nombreux convoi, Achmet prit avec ses troupes la route de Constantine, le jour même de la capitulation d'Alger. En passant à la Rassauta, ferme immense du dey, où se trouvaient les haras et les troupes du gouvernement, il s'empara de tout ce qu'il trouva à sa convenance. Bientôt, les trésors d'Ibrahim excitèrent sa convoitise ; il mit la main dessus, et l'imprudent aga revint quelques jours après à Alger complètement dépouillé.

Le retour d'Achmet à Constantine fut considéré dans son beylick comme une sorte de triomphe ; cette foule immense qui venait se réfugier sous sa protection, le riche butin qui le suivait, frappèrent vivement l'imagination des Arabes ; ils exaltèrent sa puissance, ses talens ; il devint pour eux comme une providence destinée à préserver tout un peuple de son entière destruction ; mais ces illusions enthousiastes ne tardèrent pas à se dissiper.

Les Turcs réfugiés d'Alger furent parfaitement traités par

